

## ÉCLAIRAGE SUR LES SOURCES D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE PRIX DES BOIS

ALEXANDRA NIEDZWIEDZ – MAX BRUCIAMACCHIE

Le 20 juin 2014, profitant de la foire forestière internationale EUROFOREST prenant place à Saint-Bonnet-de-Joux en Bourgogne, France Bois Forêt (FBF), organisme interprofessionnel représentant l'amont de la filière forêt-bois française, présentait en avant-première un « nouvel indicateur du prix des bois sur pied en forêt privée » venant s'ajouter aux statistiques déjà disponibles en France. Fort de son expérience en matière de collecte et de valorisation de données, le Laboratoire d'économie forestière (LEF) se propose d'apporter au lecteur un éclairage sur les sources de données actuelles en matière de prix des bois. Le but est de mieux comprendre, à partir du panorama général présenté, les différences ou similitudes entre séries de prix afin de promouvoir une utilisation adéquate des informations.

La France commercialise en moyenne 37 millions de mètres cubes de bois par an (Agreste, 2016). Selon le caractère privé ou public de la propriété, la commercialisation peut être réalisée par différents opérateurs et selon différents modes de vente. L'offre de bois, dépendante de la ressource locale et donc géographiquement dispersée, est en outre très hétérogène en termes de produits, définis par des combinaisons d'essences, de dimensions et de qualités. Chaque opérateur a sa propre méthode de cubage (tarifs, découpes) et sa nomenclature de produits. Outre les caractéristiques intrinsèques du lot de bois, le prix du bois sur pied peut varier en fonction de facteurs externes (conditions d'exploitation et de débardage notamment). Les mercuriales des prix des bois bord de route permettent de réduire les facteurs de variations, mais elles sont moins nombreuses et surtout plus récentes (tableau I, pp. 352-353). Pour ces raisons, il n'existe à ce jour aucun dispositif global proposant un suivi économique de l'ensemble des ventes de bois à l'échelle du territoire français.

Malgré tout, plusieurs initiatives existent. Elles contribuent toutes, de manière individuelle ou collective, à améliorer la connaissance des marchés dont dépend l'approvisionnement de la filière forêt-bois française. Le suivi économique des bois peut d'ailleurs répondre à plusieurs attentes : donner une idée de la valeur des bois à un propriétaire ou lui permettre d'optimiser sa coupe, se confronter à ses concurrents ou se positionner sur un marché pour un acheteur, disposer des informations nécessaires pour mettre en place un contrat d'approvisionnement, ou encore analyser les évolutions à des fins de prospectives. Chacune de ces grilles de prix fournit des données utiles mais avec certaines limites d'utilisation.

Nous nous proposons de présenter les principales sources d'informations disponibles à ce jour, afin de mieux comprendre les données à notre disposition et ainsi les utiliser à bon escient.

## LES DONNÉES HISTORIQUES DES OPÉRATEURS

Comme l'évoquaient déjà Guillard et Rossner (1974), la difficulté principale relative aux statistiques de prix des bois, outre le fait que les données sont souvent publiées de façon fragmentaire et dispersée, est que les séries existantes sont souvent discontinues et difficilement comparables, soit du fait des modes de collecte de l'information, soit à cause des diverses nomenclatures de produits. De ce fait, l'analyse historique des prix des bois en France nécessite d'importants efforts en termes de traitements statistiques pour mettre en cohérence les données.

### En forêt publique

L'Office national des forêts (ONF) est chargé de la gestion des forêts domaniales et des collectivités, et dans ce cadre, une de ses missions est de mobiliser du bois pour la filière. Alors que la forêt publique représente 28 % de la ressource forestière nationale, l'ONF mobilise en moyenne 37 % de la récolte commercialisée, soit 14 millions de mètres cubes de bois par an.

La *Revue des Eaux et Forêts*, qui précéda la *Revue forestière française (RFF)*, publiait dès 1866 une mercuriale des différents produits à partir des cours mensuels, concernant essentiellement les bois de qualité, relevés par des fonctionnaires sur une dizaine de places commerciales importantes (Buttoud, 1977). Un siècle plus tard, nous trouvons dans la *RFF* les statistiques annuelles de l'ONF élaborées à partir des adjudications d'automne, dites « grandes ventes d'automne ». Si la série issue des grandes ventes d'automne débute en 1920, elle s'étoffe à partir de 1966 avec davantage de détails au niveau des essences et des classes de diamètre. La série produite suit les principales essences françaises<sup>(1)</sup> par classes de diamètre. Bien que ne portant pas sur l'ensemble des ventes en forêt publique, ces prix moyens, reconnus par tous, ont longtemps servi de référence nationale, comme indicateur de l'évolution globale du marché des bois. Elle offre l'avantage certain d'assurer un suivi sur une très longue période des prix unitaires de bois sur pied.

Jusque 1999, les grandes ventes d'automne représentaient une partie majeure des volumes vendus en forêt publique (55 % dans les années 1960 et encore près de 40 % dans les années 1990). Cependant, l'évolution des modes de ventes a entraîné une nette réduction, notamment depuis les tempêtes de 1999, de la part des grandes ventes d'automne dans le volume total mis en marché par l'ONF : elles ne représentent désormais plus que 16 % de l'ensemble des ventes de bois en 2014.

Malgré l'essor des ventes de bois façonnés, l'ensemble des ventes de bois sur pied représente encore 69 % des volumes vendus en 2014 (55 % en bloc et 14 % à la mesure ; ONF, 2016). L'ONF a ainsi créé une série de prix moyens, disponible à partir de 1995, portant sur l'ensemble des bois vendus en bloc et sur pied en forêt publique, et non plus seulement sur les ventes d'automne. Si ces données ne sont pas destinées à être rendues publiques, elles sont en revanche intégrées à l'observatoire économique de France Bois Forêt (FBF) sous forme indicielle : cette série pourrait s'imposer comme une nouvelle référence pour suivre les cours des bois sur pied en forêt publique<sup>(2)</sup>.

### En forêt privée

Les propriétaires forestiers privés, qui détiennent 72 % de la ressource sur pied (MAAF, IGN, 2016), peuvent vendre leurs bois en direct, souvent auprès d'un exploitant forestier. Dans ce cas, nous

(1) Chêne, Hêtre, Sapin, Épicéa, Pin sylvestre, Pin maritime sur l'ensemble de la période 1966-2013, essences auxquelles il faut ajouter, pour la période 1966-1999, le Peuplier et les ensembles « autres feuillus » et « autres résineux ».

(2) Néanmoins, la valeur prédictive des ventes d'automne reste meilleure pour une diffusion en début d'année suivante, car plus récente et moins dépendante des variations annuelles.

ne disposons d'aucune information sur les transactions. Ils peuvent également vendre par l'intermédiaire d'un professionnel : expert forestier, regroupement de gestion ou coopérative forestière.

La revue mensuelle *Forêts de France*, éditée par la fédération des Forestiers Privés de France (FPF), publie mensuellement des cours du bois sur pied en forêt privée. Ces données, disponibles à partir de 1952, sont basées sur les transactions observées de coopératives forestières parfois complétées par d'autres ventes privées (Soulères, 1997). Elles sont affichées sous forme de fourchettes de prix. Pour les feuillus, il s'agit de moyennes par essence, qualité, longueur et classe de diamètre ; l'utilisation (tranchage, merrain, charpente, etc.) est spécifiée pour chacun des produits. Pour les résineux, les résultats sont affichés par essence et classe de volume unitaire de la tige.

En parallèle, la revue *Forêt privée*, éditée par le cabinet d'experts Chavet, met à disposition de ses lecteurs des cours des bois sur pied depuis 1958 (Chavet, 2008). Le cabinet des frères Michel et Pierre Chavet interroge de nombreux collègues intervenant dans les ventes de bois sur pied. Ces professionnels, fins connaisseurs des marchés et des produits, partagent ainsi leurs observations de terrain. La mercuriale bimestrielle produite à partir de tous les éléments recueillis propose des cours indicatifs sur pied, par essence et circonférence, pour l'ensemble bille de pied et surbille. Les fourchettes de prix affichées permettent de tenir compte des disparités et spécificités régionales, plus ou moins importantes selon les essences. Au cours du temps, certains regroupements d'essences ont pu varier.

L'objectif premier de ces mercuriales est de fournir des indications instantanées, simples et pratiques qui reflètent bien le marché, permettant ainsi aux propriétaires forestiers, comme à tout vendeur ou acheteur de bois, d'estimer efficacement la valeur d'une coupe ou d'un peuplement. Ces deux sources ont l'avantage notable de proposer des références sur plusieurs décennies, et offrent ainsi un potentiel d'analyse non négligeable.

## LES SÉRIES DE PRIX PLUS RÉCENTES

Les principaux acteurs organisant des ventes de bois ont mis en place leur propre système de suivi des prix. L'ONF pour les forêts publiques, l'Union de la coopération forestière française (UCFF) et les Experts Forestiers de France (EFF) (ex-CNIEFEB, Compagnie nationale des ingénieurs et experts forestiers et des experts bois) pour les forêts privées, publient des statistiques de leurs ventes à l'échelle nationale. Leurs principales statistiques sont mises à disposition sur l'observatoire économique de FBF.

### En forêt publique

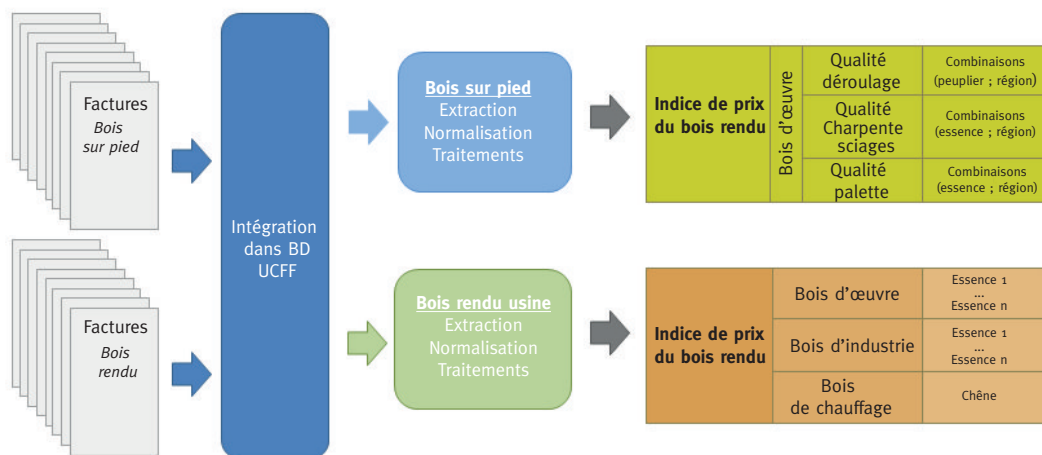
Dans le cadre de cet observatoire, l'ONF propose des indices d'évolution des prix unitaires moyens en forêt publique : un indice pour les bois vendus sur pied et un indice pour les bois vendus façonnés. Ces deux séries, qui ont démarré en 2007, sont restreintes au suivi de quatre produits : les bois de plus gros diamètres des essences les plus courantes sur le marché : Chêne, Hêtre, Sapin-Épicéa et Pin sylvestre. Ces indices offrent certes la possibilité de comparer l'évolution de ces produits par rapport aux mêmes catégories sur pied, mais ils peuvent avoir un intérêt particulier dans le contexte actuel de développement de la contractualisation. Les contrats d'approvisionnement représentent en effet une part croissante des ventes de bois en forêt publique (37 % des volumes vendus en forêts domaniales en 2015 ; ONF, 2016). L'existence d'un indicateur de prix, en particulier pour les produits façonnés, ne peut être qu'un atout favorisant la symétrie de l'information dans la phase de négociation entre le vendeur et l'acheteur.

## En forêt privée

Les 17 coopératives et groupements de gestion regroupés au sein de l'UCFF commercialisent près de 7 millions de mètres cubes de bois par an (MAAF, 2016). Ils se placent ainsi comme la deuxième force sur le marché avec 18 % de la récolte commercialisée française. Créée sous l'impulsion de France Bois Forêt, l'observation du prix des bois commercialisés par les coopératives forestières permet de favoriser la connaissance des marchés. Le système de traitement de l'information adopté par l'UCFF apporte aux propriétaires des éléments économiques cohérents. Disponibles à partir de 2008, les résultats sont basés sur environ 6 millions de m<sup>3</sup> de bois vendus annuellement, hors ventes groupées. Ils se présentent sous la forme de séries de volumes et d'indices de prix trimestriels par essence et qualité, et par grandes régions<sup>(3)</sup>, en fonction du type de vente (sur pied ou rendu usine). Les indices de prix « bois sur pied » ne concernent que le bois d'œuvre et sont calculés à partir des seules factures d'achat de bois sur pied. Les indices de prix « bois rendus » sont obtenus à partir des clients représentatifs en termes de volume et de marché (figure 1, ci-dessous).

FIGURE 1

### L'OBSERVATION DU PRIX DES BOIS À L'UCFF



L'algorithme est basé sur les facturations quotidiennes des coopératives participant à l'observatoire et équipées d'un logiciel de gestion spécifique : elles représentent environ deux tiers du chiffre d'affaires de l'UCFF. Une nomenclature, commune à toutes les coopératives, a été établie ; elle combine différents modes de vente, niveaux de produits (bois d'œuvre, bois d'industrie pour panneaux ou papeterie, bois énergie) et d'essences (distinguées ou regroupées en famille « feuillus » et « résineux »). Les bois achetés en lots sont exclus du traitement puisque le détail des produits ne peut être identifié dans ce cas. Pour assurer une cohérence dans les statistiques, les données servant à l'analyse subissent plusieurs traitements, notamment : une homogénéisation des unités de facturation, grâce à des tables de correspondance entre unités locales et référence

(3) Ces « grandes régions » sont définies par l'UCFF à partir des (anciennes) régions administratives et des bassins d'approvisionnement des essences.

nationale et à des coefficients de conversion reconnus par tous, ainsi qu'une suppression des valeurs aberrantes.

En forêt privée, les experts regroupés au sein du réseau EFF ont eux aussi mis en place un suivi de leurs ventes. En 2015, plus de 2 millions de mètres cubes ont été mis sur le marché par cet opérateur. Seulement, il est précisé, dans les résultats publiés pour l'observatoire économique de FBF, que « les volumes et prix annoncés ne concernent qu'une partie des ventes par appel d'offres organisées par les experts membres des EFF ». En effet, seules les ventes groupées par appel d'offres et sur pied sont utilisées pour l'élaboration de prix moyens. Ces ventes sont « organisées dans des conditions transparentes de marché avec confrontation entre l'offre et la demande, modalités de cubage et cahier des charges identiques » (FBF, 2016). Le rassemblement des prix de vente se fait par saisie des lots en ligne sur le site de chaque expert et vérification par un opérateur national. En 2015, ces statistiques, intégrées à l'observatoire économique de l'interprofession nationale (FBF), étaient basées sur un volume de 1,45 million de mètres cubes de bois d'œuvre et 335 000 stères de bois d'industrie (EFF, 2015 et 2016). Les prix sont calculés semestriellement par essence principale pour les bois d'œuvre. L'essence principale est déterminée en fonction de la pureté du lot<sup>(4)</sup>. Par conséquent, seuls les lots purs à 80 % ou plus sont considérés dans les calculs. Ce système est utilisable principalement par les ventes groupées. Des résultats détaillés en fonction du volume unitaire moyen des tiges de l'essence principale (au moins 2 classes) sont fournis par essence.

Le nouvel indicateur présenté en juin 2014 est produit par FBF, la Société Forestière de la Caisse des dépôts et consignations (SF-CDC) en partenariat avec les EFF et l'Association des sociétés et groupements fonciers et forestiers (ASFFOR). Il est élaboré à partir des données des experts forestiers mais utilise une méthode plus élaborée que précédemment, permettant de considérer tous les lots composites et proposant ainsi des résultats consolidés par rapport à l'indicateur publié directement par les experts. Les prix moyens sont en effet calculés à partir de l'ensemble des lots vendus et non plus seulement à partir des lots purs.

Dans le nouveau modèle dit « multi-essences », toutes les essences du lot sont considérées de la même manière dans la modélisation du prix du lot, quel que soit leur volume. Ainsi, dans le cas où le lot n'est pas pur à 100 %, le prix de chaque essence présente dans le lot est apprécié, son prix étant fonction du volume et nombre de tiges de l'essence. Dans ce modèle, le prix du lot est donc la somme d'autant de fonctions de prix qu'il y a d'essences dans le lot. La fonction choisie pour une essence donnée (logarithme, polynôme, etc.) résulte d'une « expertise métier confortée par simulation » (FBF, 2016). Cette technique présente le double avantage de pouvoir intégrer tous les lots de bois vendus dans les calculs, et d'affiner les statistiques de prix par essence. Le modèle offre en outre la possibilité de calculer une batterie d'indicateurs agrégés sur la période 2004-2015 : un indicateur général toutes essences confondues, des indicateurs par produits (bois d'œuvre contre bois d'industrie) ou par essences et groupes d'essences (feuillus et résineux). Chaque année, le modèle est développé pour prendre en compte de nouvelles essences ou des facteurs supplémentaires comme la régionalisation de certains prix ou la décote liée au mix produit des lots (FBF, 2016).

Les séries récentes, développées par les trois grands opérateurs sur le marché des bois, utilisent des méthodes statistiques plus abouties et plus robustes réduisant les biais potentiels dans l'estimation des prix moyens des bois. Ils trouvent donc toute leur place dans l'analyse des tendances à court et moyen terme du marché. Elles viennent enrichir et compléter des incontournables données historiques.

(4) Un lot est considéré comme « pur » si le volume de bois d'œuvre de l'essence principale représente au moins 80 % du volume du lot et que le volume de bois d'industrie est inférieur au volume total de bois d'œuvre.

## LES INDICATEURS AGRÉGÉS

Certains travaux, d'expertise ou de recherche, nécessitent cependant de disposer d'estimations globales de la valeur des bois à l'échelle du territoire national ou infranational.

### Au niveau national

Le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture propose, selon la période, deux indicateurs permettant de suivre l'évolution des cours des bois quels que soient le mode de vente et l'opérateur.

Le plus ancien était établi à partir des résultats d'enquêtes réalisées par les directions régionales en charge de l'agriculture. Dès les années 1970, la direction des forêts du ministère de l'Agriculture a initié la publication de la « valeur hors taxes de la production de la branche exploitation forestière ». Cette série distinguait alors la valeur des bois sur pied des bois bord de route. Jusqu'à la fin des années 1980, l'indicateur publié restait agrégé, tant au niveau national que régional, par grande famille de produits (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois de feu). Bien que les prix moyens ne fussent pas directement affichés, ils pouvaient être aisément déduits, puisque cette série était le pendant monétaire de l'enquête annuelle de branche de l'exploitation forestière affichant les volumes commercialisés. Ensuite, dès le début des années 1990, pour chaque couple (catégorie, essence) de la récolte commercialisée de bois ronds, nous disposons d'un prix moyen abattu (dit « bord de route ») au niveau national sur la période 1990-2010. Appelé « valeur finale » des bois, cet indicateur propose exclusivement des prix moyens après exploitation. La valeur totale de la récolte est déclinée par région, permettant de signifier les disparités territoriales en termes de revenus issus du bois.

Depuis 2011, le SSP publie les « indices des prix des bois ronds ». Cet indicateur avait pour vocation de remplacer le précédent pour assurer un suivi moins large en termes d'essences mais plus fin en termes géographiques et temporels. L'enquête sur le prix des grumes est réalisée directement par le SSP. Les indices sont publiés semestriellement par essences, catégories (classes de qualité) pour la France entière et jusqu'à 5 interrégions en fonction de la représentativité de l'essence. Les indices des bois de trituration et d'énergie sont, quant à eux, réalisés par le Centre d'études de l'économie du bois (CEEB) sur délégation du SSP. Si ces derniers indices sont tous deux trimestriels et nationaux, le premier distingue des groupes d'essences (feuillus, résineux blancs, résineux rouges) et le second les types de bois énergie (bois ronds toutes longueurs, bois bûches et plaquettes).

Le fait de publier des indices ne permet plus aux utilisateurs de disposer de la valeur de la récolte commercialisée, totale ou partielle ; cette série permet cependant de comparer l'évolution du cours des différents produits.

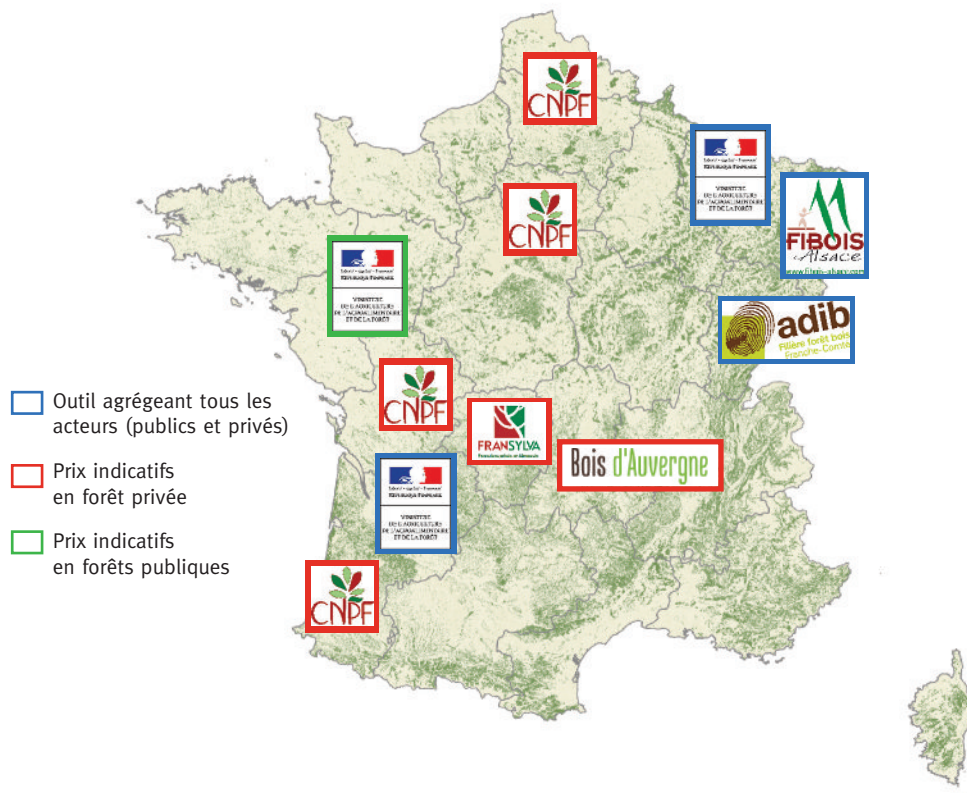
### Les initiatives locales

Pour terminer notre tour d'horizon, non exhaustif, des sources actuelles sur les prix des bois, nous souhaitons évoquer les initiatives régionales qui émergent depuis quelques années. Plusieurs centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) mettent déjà à disposition des informations sur les prix pratiqués localement (Aquitaine, Auvergne, Île-de-France Centre-Val-de-Loire, Poitou-Charentes, etc.), d'autres travaillent actuellement au développement de plateformes régionales dédiées aux forestiers (Rhône-Alpes, Pays-de-la-Loire).

Plusieurs anciennes régions, comme la Lorraine, l'Alsace ou l'Aquitaine, sont parvenues depuis quelques années à réunir tous les acteurs de l'amont de la filière autour d'un observatoire

régional des prix des bois (figure 2, ci-dessous). Ces observatoires régionaux ont été construits collégialement puisqu'y participent généralement la direction régionale en charge des affaires agricoles et forestières (DRAAF), les fédérations interprofessionnelles locales (Fibois en Alsace, Gipeblor en Lorraine, Adib en Franche-Comté, Fiba en Aquitaine, etc.) et les principaux acteurs de la zone (coopératives, CRPF). Ces « observatoires du prix du bois » collectent ainsi, dans chaque ancienne région, les informations tant auprès de l'ONF que des acteurs privés locaux : coopératives, experts forestiers et certains grands propriétaires. Les données ne sont pas exhaustives, mais elles sont jugées représentatives de l'activité régionale. Les informations produites, diffusées trimestriellement ou semestriellement selon les régions, distinguent au moins les essences. En fonction du produit, c'est-à-dire bois vendu sur pied ou bois vendu façonné bord de route, un niveau de détail supplémentaire peut être proposé, respectivement les classes de diamètre et la combinaison utilisation-qualité (une à plusieurs qualités pour le bois d'œuvre, une seule classe pour le bois d'industrie et le bois énergie).

**FIGURE 2 RÉPARTITION DES PRINCIPALES INITIATIVES LOCALES DE SUIVI DU PRIX DES BOIS**



Depuis la création des nouvelles régions, les observatoires existants ont gardé leur ancien périmètre. Ils ne couvrent pas encore l'ensemble des nouveaux territoires, puisque l'outil n'existait pas dans toutes les régions administratives. Ainsi, les publications selon les anciens découpages régionaux perdurent pour l'instant.

TABLEAU I Caractéristiques des sources d'informations nationales évoquées dans le présent article

Série	Source	Périodicité	Période disponible	Ventilations disponibles	Support de publication
<b>Prix moyens</b> issus des grandes ventes d'automne	ONF	Annuelle	1966-2015	<b>Prix sur pied</b> <b>Essences</b> : Chêne, Hêtre, Sapin, Épicéa, Pin maritime, Pin sylvestre, ensemble + taillis feuillus <b>Classes de diamètre</b> : tous diamètres confondus et : Chêne : 25 cm et moins / 30-45 cm / 50 cm et plus Hêtre : 25 cm et moins / 30-35 cm / 40 cm et plus Résineux : 20 cm et moins / 25 cm et plus	<i>Revue forestière française</i>
<b>Prix unitaires</b> moyens - toutes forêts publiques - bois vendus en bloc et sur pied	ONF	Annuelle	1993-2015	<b>Prix sur pied</b> <b>Essences</b> : Chêne, Hêtre, Sapin, Épicéa, Pin maritime, Pin sylvestre, ensemble + taillis feuillus <b>Classes de diamètre</b> : tous diamètres confondus et : Chêne : 25 cm et moins / 30-45 cm / 50 cm et plus Hêtre : 25 cm et moins / 30-35 cm / 40 cm et plus Résineux : 20 cm et moins / 25 cm et plus	Aucun (données réservées)
<b>Indices des prix</b> unitaires moyens des bois	ONF	Trimestrielle	2007-2016	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indices de prix sur pied</b></li> </ul> <b>Type de produits</b> : Bois vendus sur pied <b>Classes de diamètre et essences</b> : Chêne 50 cm et plus, Hêtre 40 cm et plus, Sapin-Épicéa 25 cm et plus, Pin sylvestre 25 cm et plus <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indices de prix façonnés</b></li> </ul> <b>Type de produits</b> : Bois vendus façonnés <b>Classes de diamètre médian et essences (sous écorce pour résineux)</b> : Chêne 4+, Hêtre 3+, Sapin-Épicéa 2+, Pin sylvestre +	Observatoire de France Bois Forêt
<b>Cours des bois</b> sur pied en forêt privée	FPF	Mensuelle	1952-2015	<b>Prix sur pied</b> <b>Fourchettes de prix</b> <b>Essences</b> : Chêne, Hêtre, Châtaignier, Peuplier, Frêne, Merisier, Érable sycomore, Épicéas, Sapin, Pin sylvestre, Pin maritime, Douglas <b>Ventilation feuillus</b> : Qualité (A, B, C, D) Longueur Diamètre <b>Ventilation résineux</b> : Volume moyen de la tige Attention : prix sous écorce	Revue Forêts de France



<p><b>Cours des bois sur pied</b> en forêt privée</p>	<p>Chavet Michel et Pierre</p>	<p>Bimestrielle</p>	<p>1958-2016</p>	<p>Revue <i>La Forêt Privée</i></p>
<p><b>Indices de prix</b> des coopératives membres de l'UCFF</p>	<p>UCFF</p>	<p>Trimestrielle</p>	<p>2008-2016</p>	<p>Observatoire de France Bois Forêt</p>
<p>Bilan des ventes groupées des experts : <b>Prix moyens</b> semestriels</p>	<p>CNIEFEB</p>	<p>Semestrielle</p>	<p>2007-2016</p>	<p>Observatoire de France Bois Forêt</p>
<p>Indicateur du <b>prix des ventes de bois</b> sur pied de la forêt privée</p>	<p>FBF/SFCDC/ EFF (ex- CNIEFEB) /ASFFOR</p>	<p>Annuelle</p>	<p>2004-2015</p>	<p>Observatoire de France Bois Forêt</p>

## CONCLUSIONS

Nous militons pour une transparence des méthodes de collecte et de traitement de l'information par les producteurs de données, de manière à ce que les utilisateurs puissent aisément juger par eux-mêmes de l'utilité et du niveau de fiabilité de l'information en fonction de leurs besoins propres.

Par le présent article, nous souhaitons mettre en lumière les principales sources d'information disponibles en matière de prix de bois. L'objectif était de mieux comprendre le contour de chaque indicateur et les méthodes mises en œuvre, pour pointer plus aisément les différences et similitudes entre les séries. Cet éclairage devrait permettre au lecteur de faciliter son choix dans l'utilisation de ces indicateurs du prix des bois en fonction de ses besoins.

Nous proposons de synthétiser toutes ces informations dans le tableau I (pp. 352-353) : nous avons listé les sources évoquées tout au long de l'article ainsi que les caractéristiques de chacune d'entre elles. Nous souhaitons à présent un bon usage à tous les amateurs de statistiques !

Alexandra NIEDZWIEDZ – Max BRUCIAMACCHIE

AgroParisTech INRA

Laboratoire d'économie forestière

14 rue Girardet

CS 14216

F-54042 NANCY CEDEX

(alexandra.niedzwiedz@agroparistech.fr)

(max.bruciamacchie@agroparistech.fr)

## BIBLIOGRAPHIE

- AGRESTE. — La Récolte de bois et production de sciages en 2015. Résultats de l'enquête annuelle de branche « exploitation forestière et scierie ». — Service de la Statistique et de la Prospective, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2016. [En ligne] disponible sur : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/bois-et-derivees-535/recolte-de-bois-et-production-de/>
- BUTTOUD (G.). — Prix et marché du bois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. — *Revue forestière française*, vol. XXIX, n<sup>o</sup> spécial 1977, pp. 129-138.
- CHAVET (M.). — Prix des bois sur pied, une mercuriale depuis 50 ans : une mine d'informations recherchée : cas du Chêne. — *La Forêt Privée*, n<sup>o</sup> hors-série « Spécial 50<sup>e</sup> anniversaire », novembre 2008, 68 p. [En ligne] disponible sur : <http://www.laforetprivee.com/index.php?page=consultation>
- EXPERTS FORESTIERS DE FRANCE. — Ventes groupées des coupes de bois du premier semestre 2015, Résultats et commentaires. Bilan des ventes groupées réalisé avec la participation financière de France Bois Forêt, dans le cadre de l'Observatoire économique. — 2015. — 11 p.
- EXPERTS FORESTIERS DE FRANCE. — Ventes groupées des coupes de bois du second semestre 2015, Résultats et commentaires. Bilan des ventes groupées réalisé avec la participation financière de France Bois Forêt, dans le cadre de l'Observatoire économique. — 2016. — 13 p.
- FORÊT PRIVÉE FRANÇAISE. — Cours du bois. — *Forêts de France*, n<sup>o</sup> 596, septembre 2016, p. 16.
- FRANCE BOIS FORÊTS. — Indicateur 2016 du prix de vente des bois sur pied en forêt privée. — Observatoire économique de FBF, mai 2016.
- GUILLARD (J.), ROSSNER (F.). — L'Évolution des prix des bois – Tentative d'analyse sur le long terme en France. — *Revue forestière française*, vol. XXVI, n<sup>o</sup> 3, 1974, pp. 179-210.

- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT (MAAF). — Le Marché du bois en France – Situation actuelle et perspectives à court terme. Rapport pour le Comité du Bois, Commission économique pour l'Europe des Nations Unies – Comité des Forêts et de l'Industrie Forestière, 74<sup>e</sup> Session, Genève. Octobre 2016. — 39 p.
- MAAF, IGN. — Indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines, édition 2015, Résultats. — Paris : MAAF, IGN, 2016. — 343 p.
- OFFICE NATIONAL DES FORÊTS. — Les ventes de bois des forêts publiques en 2015. — *Revue forestière française*, vol. LXVIII, n° 1, 2016, pp. 53-66.
- SOULÈRES (G.). — L'Évolution des prix des bois sur pied (1955-1995). Première partie : les principaux produits. — *Revue forestière française*, vol. XLIX, n° 5, 1997, pp. 451-468.

---

### **ÉCLAIRAGE SUR LES SOURCES D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE PRIX DES BOIS (Résumé)**

La France, troisième plus importante ressource forestière en Europe, commercialise en moyenne 37 millions de m<sup>3</sup> de bois par an (Agreste, 2016). Forestiers et industriels, entités publiques et privées, nombreux sont ceux qui, ponctuellement ou régulièrement, sont à la recherche d'informations sur les prix des bois. Nous présentons ici un panorama des principales sources d'informations disponibles en la matière. Nous abordons les données historiques, qui servent de référence à l'ensemble des acteurs, mais également les indicateurs qui ont pu émerger ces dernières années, tant au niveau national qu'au niveau régional. Nous souhaitons éclairer les lecteurs pour leur permettre de choisir la source de données en adéquation avec leur besoin.

### **SOURCES OF INFORMATION FOR WOOD PRICES (Abstract)**

France, which has the third largest forest resource in Europe, sells an average 37 million m<sup>3</sup> of wood per year (Agreste, 2016). Foresters and industry, public and private entities –there are many who regularly or occasionally look for information about wood prices. Here, we present an overview of the main sources of information available in this area. We deal with historical data by way of benchmark for all players as well as indicators that have emerged in recent years both at the national and regional levels. We hope to enlighten our readers so that they can choose the data source best suited to their needs.

---